

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 24 mars 2015

MYCERCLE ANNONCE UNE SOLUTION REVOLUTIONNAIRE POUR L'ASSURANCE ET SES RESEAUX

MyCercle permet de partager en toute sécurité les bons documents avec les bons partenaires : une dimension essentielle pour l'assurance d'entreprise, qui échange encore massivement les documents avec ses clients par des mails non sécurisés ou par des extranets peu conviviaux.

MyCercle Expert a été conçu pour remplacer ces modes de communication, crypter les échanges de documents et transformer une contrainte de gestion en un geste commercial fort. MyCercle Expert s'adresse à la fois aux assureurs et à leurs réseaux : cabinet d'agent ou de courtier.

Pour Jérôme Cazes, son créateur, « *l'assurance a vocation à s'emparer de MyCercle : grosse productrice de documents, sensible aux risques et soumise à une concurrence féroce. MyCercle permet aux assureurs de se démarquer commercialement et de gagner, eux et leurs assurés, du temps et de la sécurité dans le partage des documents.* »

MYCERCLE EXPERT S'ADAPTE A TOUTE TAILLE DE CABINET D'AGENT OU DE COURTIER D'ASSURANCE

Sa version de base ne revient qu'à 2K€/an, amortis en économies de gestion et efficacité commerciale. Elle couvre tous ses besoins de partage de documents : envois ponctuels, envois multiples, collectes partagées.

L'ARCHITECTURE, UNIQUE, NE REPOSE PAS SUR UNE MAIS SUR DEUX PLATEFORMES NUMERIQUES

- Une plateforme est en effet offerte au client : y arrivent directement les documents du cabinet, techniques ou commerciaux.
- La plateforme du cabinet, quant à elle, lui permet de piloter sa communication avec ses différents cercles (clients, prospects, salariés...) et d'ouvrir un espace de partage des documents reçus du client ouvert aux intervenants autorisés : collaborateurs, assureur ou co-assureurs.

LA PLATEFORME OFFERTE AU CLIENT BENEFICIE AU CLIENT ET AU CABINET

- Elle apporte au client les avantages d'un très bon extranet d'assurance, avec tous les documents dont il a besoin pour ses garanties et un espace pour déposer ses déclarations de sinistre, à n'importe quelle heure et de n'importe quel terminal.
- Mais elle n'a pas l'inconvénient de l'extranet qui ne communique qu'avec celui qui vous l'a ouvert : sa plateforme permet au client de tenir à jour autant de documents qu'il veut, ouverts ou pas au cabinet et de les partager, d'un clic par liaison cryptée, avec les partenaires qu'il veut.
C'est gagnant-gagnant :
 - le client fait mieux ses mises à jour, le cabinet en bénéficie ;
 - le client partage plus facilement les attestations d'assurance fournies par le cabinet ;
 - le client informe facilement et confidentiellement ses partenaires de ce qui lui arrive : le cabinet le connaît mieux et cible mieux ses offres.



- Mais elle n'a pas l'inconvénient de l'extranet qui ne communique qu'avec celui qui vous l'a ouvert :

**MYCERCLE PEUT EGALEMENT ETRE DEPLOYE PAR UN ASSUREUR,
SUR UN SEGMENT OU UNE LIGNE DE PRODUITS.**

L'assureur en tire une différenciation commerciale, une meilleure connaissance de son client, une simplification de sa collecte d'information : un problème croissant du fait du durcissement des règles de conformité et de KYC (*Know Your Customer*). L'assureur réduit ses cyber-risques et ceux de son client. Il réduit même le risque global sur l'entreprise cliente : une entreprise qui maîtrise mieux sa communication est plus solide.

MyCercle est sur www.mycercle.net ou en s'adressant à contact@mycercle.net

Contact presse : Christine Altuzarra / 06 09 02 14 76 / christine.altuzarra@mycercle.net

MyCercle est un système révolutionnaire de plateformes sécurisées pour partager les bons documents avec les bons partenaires. MyCercle remplace les pièces jointes à des mails, les outils de partage de documents, les clés USB, les extranets...

- Confidentialité absolue, hébergement en France, échanges cryptés, prise en main intuitive et assistance aux utilisateurs.
- Gratuité pour les associations d'intérêt général.
- Une vingtaine de solutions utilisateurs commercialisées d'ici à fin juin 2015.